

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A travers les régions

• BITAM : RETROUVAILLES POLITIQUES DU PDG



Photo : Servais Sonde BATATA

LES Pdgistes de Bitam se sont retrouvés dernièrement autour de leur membre du Bureau politique, Jules Mbelé Asseko, assisté d'autres hiérarques locaux du parti au pouvoir. A cette occasion, cadres et militants locaux ont convenu de conjuguer leurs efforts pour mieux affronter les joutes électorales qui pointent à l'horizon. Dans la foulée, pour la qualité de son travail abattu dans la commune de Bitam dont il est le maire, Jules Mbele Asseko, s'est vu décerner le "Prix du meilleur acteur économique et social". Une distinction dont le choix de sa personne aura été motivé par ses actions entreprises pour le développement de Bitam. La visite des chantiers consacrés à la réfection des voiries urbaines, est à mettre également à l'actif de son équipe municipale. Ce qui a permis aux personnalités présentes de mesurer l'étendue du travail mené par Jules Mbelé Asseko, depuis qu'il est maire de la ville de Bitam.

• LEBAMBA : LA NOUVELLE CHEFFE DU SECTEUR AGRICOLE INSTALLÉE



Photo : Bigogo

LE préfet du département de la Louetsi-Wano, Euloge Parfait Mombo Moukaga, a procédé il y a quelques jours, à l'installation officielle de Geneviève Engonga Ngomo, nouvelle responsable du service agricole du département de la Louetsi-Wano. La cérémonie s'est déroulée en présence des chefs de services administratifs et de la notabilité locale. La promue a remercié les plus hautes autorités du pays pour le choix de sa personne. Elle inscrit sa promotion dans le cadre de la décennie de la femme décrétée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Elle entend donner le meilleur d'elle, pour impulser une stratégie de relance économique et de la production agricole dans tout le département. Seul bémol, il manque le matériel approprié. Avant cette promotion, cette ingénieure des techniques agricoles occupait les fonctions de chargée d'études à la direction du développement rural du ministère de l'Agriculture.

BATATA & BIGOGO

Mougoutsi : session du Conseil départemental

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

EN application des dispositions de l'article 107 de la loi 15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation, le bureau du Conseil départemental de Mougoutsi (CDM) a convoqué à Tchibanga, le week-end écoulé, une session ordinaire consacrée à l'examen du budget primitif 2020 et du compte administratif de la même année.

Les travaux ouverts par le préfet de Mougoutsi, Roger-Romuald Bhongo Mavoungou, étaient dirigés par le président du CDM, M. Nzatsi Dikamba. Lequel a fait noter un net recul de près de 26 millions de FCFA du budget 2020 par rapport à celui de l'exercice 2019 qui était de l'ordre de 98 millions. "Les collectivités locales financent leurs investissements grâce aux



Photo : M. LUNG.M

Photo de famille après les travaux du Conseil départemental de Mougoutsi.

recettes principales ou à travers l'auto-financement, les dotations ou les subventions (...). Mais, il n'en demeure pas moins vrai que les recettes propres sont difficiles à réaliser au regard du faible tissu économique départemental et des outils de production qui ne permettent nullement d'atteindre les objectifs visés", a confié le président Nzatsi Dikamba. Selon lui, le compte administratif du

CDM a également enregistré un taux de réalisation de l'investissement quasi nul assorti d'une baisse des recettes du fait du Covid-19. Un tableau à tout le moins sombre, tant les budgets souvent alloués ne sont pas à la hauteur des ambitions nourries par le Conseil départemental de Mougoutsi, pour mener à bien certaines réalisations d'ordre communautaire.

Franceville : droits des femmes et responsabilité pénale des jeunes

N.O.
Franceville/Gabon

L'ONG "Femmes vertueuses Eden", présidée par Lidwine Staelle Ngoudji, est sur le terrain à Franceville pour sensibiliser sur les procédures de dénonciation des violences faites aux femmes et aux jeunes. Ainsi que sur la responsabilité pénale des jeunes exerçant les différentes formes de violences : physiques, sexuelles, harcèlements, viols, etc.

La caravane s'est déjà rendue à l'école catholique Saint-Hilaire, au lycée Jean-Jérôme-Adam, à l'école islamique, au Centre des métiers de la femme (Cemef), etc. La sensibilisation est conduite par la responsable Éducation de ladite ONG, Aymône Nadège Ontounou Elougou, en présence du procureur de la République de Franceville, Jean-Constant Owono Menie. "Par cette démarche, qui rapproche



Photo : Nadège Ontounou

Une phase de sensibilisation aux droits des enfants.

davantage des justiciables, nous expliquons le contenu de cette loi pour susciter chez les jeunes et les femmes violentés de se lever pour défendre leurs droits, parce qu'il y a un cadre législatif qui s'y prête pour les accompagner dans ce sens", a déclaré le procureur. Au nombre des innovations dans le Code civil, Mme Ontounou Elougou cite la gratuité de la délivrance de l'acte de naissance,

le délai de déclaration de naissance prolongée à 15 jours, l'interdiction aux hôpitaux de retenir une femme qui n'a pas pu s'acquitter des frais d'hospitalisation... "Les violences psychologiques subies par les femmes font autant de dégâts que les violences physiques. Il est temps pour la femme de briser le silence", a-t-elle lancé.